
LA PLASTICULTURE EN FRANCE

Résumé

L'agriculture française consomme environ 100.000 tonnes de plastiques par an, soit moins 2% de la consommation totale de matières plastiques. Les principaux produits plastiques sont utilisés pour la protection des cultures (serre, filet paragrêle, maraichères) et le conditionnement des fourrages. Son utilisation contribue à limiter la consommation d'eau, le recours à l'utilisation des pesticides et le gaspillage de fourrage. La collecte et le recyclage des plastiques agricole sont organisés de façon volontaire, avec des résultats jugés exemplaires en France et en Europe. Pour atteindre l'objectif visé de recycler 100% des plastiques collectés, la France doit augmenter rapidement ses capacités de recyclage de plastiques et augmenter le taux d'incorporation des plastiques régénérés dans les produits neufs.

■ Le plastique : quelles applications en agriculture ?

Le secteur agricole français n'est pas un important consommateur de plastique. En effet, la consommation annuelle des plastiques agricoles est d'environ **85 000 tonnes de produits neufs, hors emballages, 105.000 tonnes si l'on y inclue les emballages. Il représente moins de 2% de la consommation de plastique en France.** En outre, la consommation de plastique en agriculture est stable depuis plusieurs années.

Il faut noter deux grandes familles de produits :

- *Plastiques pour la production animale* (62%) composés de bâches, films étirable, ficelles et filet. Ces plastiques sont utilisés pour le conditionnement et la protection des fourrages qui servent à alimenter le bétail en hiver, limitant les pertes et évitant la construction de bâtiments de stockage. L'agriculture française est l'une des plus performante au monde dans l'utilisation de ces techniques : la quantité moyenne de plastique par exploitation est inférieure à 500kg, avec des gisements principalement situés dans l'ouest.
- *Plastiques pour la production végétale* (38%), composés de bâches de serres et tunnels, films de paillage, filets de protection et gaines d'irrigation. Ces plastiques améliorent la productivité et la qualité de la production. La France est un pays pionnier de la plasticulture mondiale et nombre de ses techniques sont utilisées partout dans le monde. La quantité moyenne par exploitation dépend des surfaces cultivées et peut atteindre plusieurs dizaines de tonnes. L'ouest (Bretagne, centre), le sud-Ouest (Landes) et le sud-est sont les principales régions utilisatrices.

Dans ces deux domaines, la production agricole sans plastique n'est plus envisageable : certaines productions disparaîtraient (mâche nantaise), et l'on considère que 60% de la production serait mise en danger, notamment en production biologique.

Pour un coût très faible, les plastique agricoles affichent des performances étonnantes : quelques dizaine de grammes de plastique pour une balle de plusieurs centaines de kilo de fourrage, 550kg de filet protégeant un hectare de verger de la grêle pour 10 ans... Ainsi le rapport performance technique/ prix est l'un des plus élevé de l'agriculture

Les produits qui les composent évoluent en permanence, permettant une amélioration de leurs performances. Par exemple, les progrès réalisés dans la production des plastiques biodégradables permettent aujourd'hui des applications plus larges.

▪ Le plastique agricole: quels impacts sur l'environnement?

Par ses qualités, le plastique agricole permet de **réduire l'impact environnemental** de la production agricole. Auxiliaire de production, il permet de diminuer la consommation d'intrants (phytopharmaceutiques, fertilisants, eaux...) et de réduire les surfaces cultivées. Il protège la structure des sols, le développement racinaire et les nappes phréatiques. En ce sens, il contribue à une agroécologie intensive. Il est également largement utilisé en agriculture biologique, notamment dans le cadre du paillage qui permet de lutter efficacement contre les mauvaises herbes.

Son utilisation entraîne cependant des externalités négatives : ils peuvent être souillés de terre, d'eau ou de matière organique après utilisation lors du paillage. La profession dans son ensemble (agriculteurs, distributeurs et fabricants) a très tôt pris en compte ces externalités et agit continuellement pour les éliminer :

- En 2009, dans le cadre de **l'initiative APE** (Agriculture Plastiques et Environnement), les industriels et les autres professionnels de la plasticulture ont pris une **initiative collective et volontaire** de rejoindre la **filière de gestion des déchets d'agrofourniture**, gérée par l'éco organisme A.D.I.VALOR créé en 2001 (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la Valorisation des Déchets Agricoles).
- Cette filière volontaire, d'envergure nationale, organise la collecte et la valorisation de l'ensemble des emballages et plastiques usagés issus des exploitations agricoles, en s'inspirant des principes de la responsabilité élargie du producteur.
- Sont concernés par cette filière 350 industriels ou importateurs contributeurs, 1300 opérateurs de collecte dont 90% de coopératives et négociants agricoles et 300 000 agriculteurs trieurs. A l'heure actuelle, ce sont 20 flux de déchets qui sont collectés et valorisés séparément.
- Son déploiement et son fonctionnement sont précisés dans deux accords-cadres, l'un signé avec le Ministère en charge de la Transition Ecologique et Solidaire, l'autre avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation¹. Les plastiques usagés font l'objet d'un volet spécifique, engageant l'ensemble des acteurs de la Plasticulture, de la fabrication à l'utilisation.
- 77 000 tonnes de plastiques et emballages usagés ont été collectées en 2018. Le taux de collecte varie de 30 à 87% selon l'ancienneté des programmes et le type d'intrant en fin de vie à collecter. 83% des emballages et plastiques collectés ont été recyclés².
- Le dispositif proposé aux agriculteurs est aujourd'hui le plus performant au monde : il fait figure de modèle en Europe (Allemagne, Royaume Uni, Espagne, etc.).
- Des programmes de R&D, représentant plus de 800K€ de budget sur 4 ans, sont engagés pour réduire les déchets à la source :
 - en réduisant la souillure des plastiques lors des opérations de retrait des films du champ après la récolte : programme RAFU
 - améliorer la qualité des déchets, après le retrait des films, en assurant broyage et lavage des films usagés pour les rendre de nouveau éligibles au recyclage : projet Cleanfilm
 - faciliter le changement des pratiques culturales par l'application des bonnes pratiques ou le basculement vers les produits biodégradables pour réduire l'utilisation de ressources non renouvelables : projets Biodom, ICAP

Ces programmes sont en très grande majorité soutenus par les pouvoirs publics (MOM, ADEME) et les collectivités locales (Région sud).

¹ https://www.A.D.I.VALOR.fr/A.D.I.VALOR/accord_cadre.html

² Plus d'informations :

- Rapport d'activités 2018 A.D.I.VALOR <https://www.A.D.I.VALOR.fr/A.D.I.VALOR/telechargement-rapport.html>
- Rapport d'activités CPA 2018 : <http://www.plastiques-agricoles.com/documentation-du-cpa/>
- <http://www.plastiques-agricoles.com/situation-et-perspectives-de-la-collecte-des-films-agricoles/>

En métropole, il n'y a plus d'accumulation dans les sols de plastiques d'origine agricole. Il reste cependant des secteurs où l'on retrouve des plastiques accumulés dont l'origine remonte à l'épandage des boues. En agriculture, l'interdiction des plastiques oxodégradables éradiquera définitivement le phénomène. Pour les départements d'outre-mer, il existe toujours des cultures (ananas) où l'intégralité des plastiques ne peut être retirée après la récolte. Le projet Biodom permettra à court terme de remplacer les plastiques conventionnels par du film biodégradable.

▪ Les défis à court terme du plastique agricole.

La filière de recyclage française traverse une grave crise depuis l'arrêt des importations chinoises de plastique au 1er janvier 2018, qui a conduit à un afflux massif de plastiques usagés sur un marché européen saturé et a entraîné un effondrement du prix du plastique recyclé. Bien qu'A.D.I.VALOR ait fait le choix depuis le départ de recycler en Europe et si possible en France, cette crise affecte directement les plastiques agricoles². Certains plastiques, jusqu'alors recyclés, sont désormais refusés par les recycleurs qui font face, par ailleurs, à une offre abondante de plastiques à meilleur marché et de qualité supérieure.

Malgré ce contexte, la plasticulture française s'est engagée **vers le 0 plastique au champs et 100% recyclé, et pour une plus grande incorporation de recyclés dans les produits neufs**. Ces objectifs sont accessibles dans la mesure où les facteurs suivants seront réunis :

- Une accélération de l'incorporation de plastiques recyclés dans les produits neufs : la demande en matière plastique recyclée doit rapidement augmenter pour sécuriser les débouchés des recycleurs, ramener les cours à des niveaux économiquement viables et sécuriser les investissements à venir dans de nouvelles unités de recyclage en France, indispensables pour absorber les flux collectés, existants et futurs, en constante augmentation.
- Une évolution de l'industrie du recyclage pour accepter de plus grandes quantités de déchets et pour proposer in fine un produit de meilleure qualité
- Une amélioration des collectes dans leur périmètre, en quantité et en qualité
- Une accélération des programmes de R&D qui permettront de rentrer définitivement dans des dispositifs durables

De plus, il est nécessaire que les capacités de recyclage en France soient plus importantes et mieux adaptées aux plastiques agricoles (par exemple pour les films minces et souillés).

Contacts :

CPA :

Bernard Le Moine, Délégué général
b.lemoine@plastiques-agriculture.com

A.D.I.VALOR :

Pierre de Lépinau, Directeur général
p.delepinau@adivalor.fr

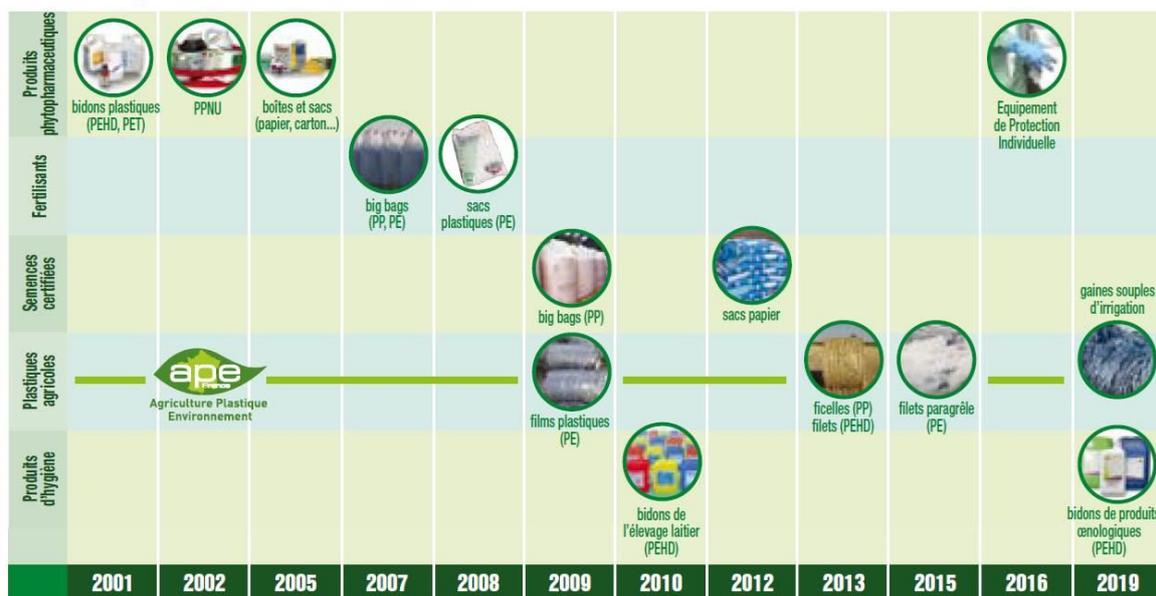
« La Vigne » Septembre 2019



Annexes

Périmètre des collectes organisées par Adivalor depuis sa création :

Évolution du périmètre de collecte d'A.D.I.VALOR



Evolution des quantités totales collectées par Adivalor :

